

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

LUTTER CONTRE LES ARNAQUES ET LES DÉRIVES DES INFLUENCEURS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX - (N° 1006)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 181

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 2 B

Supprimer les alinéas 2 à 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression.